



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 125807

Texte de la question

Mme Michèle Delaunay attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la politique de gestion technique de l'entreprise chargée depuis 2004 du réseau public de transport d'électricité. En effet, la direction de la société RTE a décidé de transférer à la sous-traitance des contrôles de conformité des équipements ainsi que d'abandonner une partie de la maintenance préventive. Les responsables du comité central d'entreprise craignent que cette nouvelle mesure ne mette à mal la sûreté du réseau et vienne s'ajouter à une politique qui vise à la suppression de 242 emplois sur 900. Ils souhaitent par conséquent que RTE recentre son projet industriel sur ses missions de service public. Elle lui demande donc de bien vouloir lui indiquer comment il entend prendre en compte ces inquiétudes et veiller à la pérennité du réseau public de transport d'électricité.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Delaunay](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125807

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 janvier 2012, page 201

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)